

APELO



LAC O'MALLEY

Le lac O'Malley un joyau à préserver...

Assemblée générale
annuelle
30 avril 2023



Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Confirmation du quorum
3. Nomination de la présidente et du secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des procès-verbaux de l'AGA et de l'AGS du 24 avril 2022
6. Réalisations 2022-2023
7. Suivi de l'efficacité des travaux de contrôle du myriophylle à épis -
présentation du RAPPEL
8. Faits saillants des états financiers de l'exercice 2022-2023
9. Ratification des actes posés par le CA au cours de l'exercice 2022-
2023
10. Enjeux et défis
11. Activités et projets 2023-2024
12. Élection des membres du conseil d'administration
13. Varia
14. Levée de l'assemblée





Réalisations 2022-23

Lutte au myriophylle à épis

L'APELO a poursuivi la sensibilisation et surtout, a débuté la phase 1 du projet de contrôle du myriophylle à épis visant à traiter 100% de ces plantes en un seul été, projet financé via une taxe de secteur.

- 4 200 m.c. de toiles de jute posées – sur 2 065 m.c. d'herbiers; 715 sacs de lestage par le RAPPEL.
- Équivalent de 7,75 jours d'arrachage manuel et de nettoyage des toiles à une équipe de plongeurs du RAPPEL.
- 29 bénévoles impliqués ayant nécessité 433 heures de travail.
- Objectif atteint : présence de moins de 50 plants dans le lac !





Réalisations 2022-23

Lutte aux espèces exotiques envahissantes (EEE)

- Formation en ligne par le RAPPEL sur l'arrachage manuel du MAÉ à l'intention des riverains.
- Diagnostic du bassin versant du lac – gestion des sédiments (RAPPEL).
- Atelier de sensibilisation aux EEE à la plage du Domaine Mont-Orford, avec la collaboration d'une écoconseillère de la municipalité.
- Rapport de suivi de performance sur les toiles posées entre 2014 et 2019 : succès anticipé de la lutte suite aux travaux de 2022.
- Abandon et retrait des aérateurs de l'APELO.





Réalisations 2022-23

Lutte aux autres espèces exotiques envahissantes (EEE) (suite)

Phragmite (autour du lac)

- Inspection par l'APELO.
- Arrachage et coupe par les propriétaires et plusieurs bénévoles (11 heures).



Renouée du Japon (autour du lac et du tributaire principal)

- Inspection par l'APELO.
- Arrachage et coupe par les propriétaires et bénévoles (8 heures).





Réalisations 2022-23

Qualité de l'eau

- Eau de baignade excellente partout.
- Transparence: entre 10 pi (mai) et 16,5 pi (août).
- Prise d'échantillons (juin, juillet et août) selon le protocole du RSVL, soit le phosphore total (PT), la chlorophylle (ch a) et le carbone dissous (COD).
- Suivi du périphython selon le protocole du RSVL (an 1).
- Algues vertes filamenteuses: suivi, retrait aux endroits les plus denses.
- Épisode d'éclosion de cyanobactéries: communications aux riverains et constat visuel en ligne sur le site du MELCCQ.





Réalisations 2022-23

Qualité de l'eau (suite)

- Nouveau phénomène - boules vertes gélatineuses:
 - Demandes d'avis au COGESAF, au RAPPEL et au MELCCQ: cyanobactéries de type benthique soupçonnées.
 - Communications aux riverains, au propriétaire de la plage et à l'APDMO.
 - Pose d'affiches à la plage du DMO et constat visuel en ligne sur le site du MELCCQ.
 - Prise d'échantillon et analyse en laboratoire: il s'agit de colonies du micro-organisme *Ophrydium versatile*, vivant en symbiose avec une algue *Chlorella*; abrite aussi principalement des algues microscopiques *diatomées*.
- Rédaction d'un protocole d'intervention et mise à jour du site internet de l'APELO (algues vertes filamenteuses, algues bleu-vert).





Programme de suivi des paramètres de la qualité de l'eau du lac

Suivi	Fréquence	2021	2022	2023
Analyse de la qualité de l'eau de baignade	3 prélèvements par été (juin, juillet et août) à 4 endroits (ch. Rosaire-Leclerc, Gendron, des Fleurs, plage DMO)	X	X	X
Mesure de la transparence de l'eau (avec disque de Secchi)	1 fois fin mai, 2 fois par mois (juin, juillet, août) 1 fois septembre	X	X	X
Analyse des paramètres de la qualité de l'eau (PT, ch a et COD)	3 prélèvements par été à la fosse (juin, juillet et août)	X	X	X
Détection et suivi des EEE (flore)	1 fois par été début juillet par espèce (MAÉ, phragmite et renouée du Japon)	X	X	X
Suivi du périphyton – mesure de l'épaisseur sur des roches immergées	1 fois par été, 5 stations de suivi, 30 endroits par station (roches à une profondeur de 0,3 m à 1 m)	X	X	X
Suivi visuel des fleurs d'eau ou amas d'algues vertes filamenteuses	2 fois par été (juillet et août)	X	X	X



Réalisations 2022-23

Recrutement et financement

- Envoi de lettres pour le renouvellement des cotisations et pour les nouvelles adhésions, rappels et suivis.
- Cotisations et contributions des membres
 - ✓ Somme amassée : 7 240 \$
 - ✓ Plus contribution de DMO inc. : 2 000 \$
- Soutien financier : 871 \$ du Fonds vert de la municipalité d'Austin.
- Mise en œuvre du projet de contrôle du MAÉ via une taxe de secteur.

2020-21	2021-22	2022-23
112 participants	142 participants	139 participants



Réalisations 2022-23

Communications et implications



- Forte participation des membres à notre AGA virtuelle (51).
- Participation à la corvée de nettoyage de la municipalité.
- Participation au Colloque sur l'eau et à l'AGA virtuelle du RAPPEL.
- Adhésion à la Fédération québécoise de défense des lacs et cours d'eau (FQDLC) et participation à l'Assemblée constituante.
- Participation à une rencontre organisée par les députées et ministres Marie-Claude Bibeau et Pascale St-Onge portant sur la santé de nos lacs, notamment les EEE.
- Projet Ubergaiter - photos par drone aquatique de l'Université Bishop / projet de techniques d'échantillonnage de l'US.
- Rencontre conjointe avec l'APDMO et le RPDMO pour échanges d'informations et coordination des actions.
- Envoi de 7 bulletins électroniques et courriels à nos membres.
- Revue de la structure du site web, mise à jour des textes.





Présentation du RAPPEL





Faits saillants des états financiers

État des résultats et déboursés

Pour exercice terminé le	RÉEL	RÉEL	Budget annuel
	28 février 2023	28 février 2022	2022-2023
	\$	\$	\$
Revenus			
Cotisations de l'année courante	6,940	6,950	6,665
Contributions/Dons	300	1,033	-
Don - Domaine Mont Orford	2,000	2,000	2,000
Subvention municipale - Fonds vert	871	10,881	871
Soutien financier - programme soutien bénévoles	-	750	300
Recouvrement TPS-TVQ pour 2021-2022	-	1,507	1,507
Autres revenus	200	-	207
Revenus totaux	10,311	23,121	11,550
Dépenses			
Dépenses administratives	1,486	1,746	2,216
Santé du lac - matériaux	1,257	22,388	1,517
Santé du lac - dépenses pour les bénévoles	601	-	1,500
Frais administratifs et bancaires	218	164	190
Provision pour litige	-	-	1,000
Frais divers (imprévis)	-	-	450
Dépenses totales	3,561	24,298	6,873
Bénéfice (déficit) net	6,750	-1,177	4,677



Faits saillants des états financiers

Bilan

AU :

	RÉEL 28 février 2023 \$	RÉEL 28 février 2022 \$
ACTIF		
Encaisse	17,895	13,994
Taxes à la consommation	-	1,507
Placement court terme	10,000	-
Comptes recevables	207	-
Placement RAPPEL (20 parts sociales)	200	200
Total des actifs	28,302	15,701
PASSIF		
Frais courus à payer	1,000	1,000
Comptes fournisseurs	446	-
Cotisations et contributions reportées	5,455	50
Total du passif :	6,901	1,050
Total des actifs nets	21,401	14,651
CAPITAUX PROPRES		
Non grevé d'affectation	1,397	1,397
Grevé d'affectation d'origine interne	13,254	14,431
Bénéfice net - exercice courant	6,750	-1,177
Total des capitaux propres	21,401	14,651





Faits saillants des états financiers

État de l'évolution des actifs nets

	RÉEL 28 février 2023	RÉEL 28 février 2022
pour l'exercice financier terminé le	\$	\$
Actifs nets au début de l'exercice	14,651	15,828
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	6,750	-1,177
Actifs nets à la fin de l'exercice	21,401	14,651
Actifs nets à la fin		
Non grevé d'affectation	8,147	1,397
Grevé d'affectation d'origine interne (de 2017 à 2022)	13,254	13,254
	21,401	14,651

Note : Les états financiers de l'exercice se terminant le 28 février 2023 ont été adoptés par le conseil d'administration le 19 avril 2023.



Apport reçu en services bénévoles

- Non comptabilisé dans les états financiers en raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur marchande.
- La période de compilation ne correspond pas à la période de l'exercice financier, mais plutôt à la période entre les deux AGA.
- 35 bénévoles ont contribué durant la dernière année.

2020-21	2021-22	2022-23
1 749 heures	1 361 heures	1405 heures
49 322 \$	39 210 \$	43 499 \$



Période de questions

(10 minutes)





Enjeux et défis

- Contrôler la prolifération d'espèces exotiques envahissantes (EEE) déjà présentes (myriophylle à épis, renouée du Japon, phragmite) en contexte de réchauffement climatique.
 - Les suivre de près et les traiter à chaque année, avec la collaboration des propriétaires visés.
- Être à l'affut des fleurs d'eau de cyanobactéries, des algues vertes filamenteuses et autres phénomènes.
- Prévenir la contamination d'autres EEE tels que moule zébrée, méduse d'eau douce, vivipare chinoise.





Enjeux et défis (suite)

- Réduire l'écoulement des sédiments vers le lac.
 - Mettre en œuvre les actions découlant du diagnostic du bassin versant, avec la collaboration des propriétaires visés.
- Conserver notre lac en santé malgré la pression accrue du milieu sur le lac (augmentation des résidences et des usagers).
 - Évaluer régulièrement l'état trophique du lac (degré d'eutrophisation) afin de détecter les changements à moyen et long terme.
 - Sensibiliser les usagers quant aux menaces et à la fragilité du lac.
 - Identifier les actions prioritaires visant à préserver la santé du lac et les planifier sur un horizon de 5 ans.
- Consolider et accroître notre membership.
 - Maintenir des interventions soutenues et pertinentes, développer l'intérêt des jeunes, mobiliser nos bénévoles.
- CA : assurer une relève, conserver la représentativité et maintenir l'expertise.



Activités et projets 2023-24

- Contrôle du myriophylle à épis : phase 2 des travaux reliés à la taxe de secteur.
- Contrôle de la renouée du Japon et du phragmite.
- Détection et suivi des espèces exotiques envahissantes, des algues vertes filamenteuses, des algues bleu-vert et de phénomènes nouveaux tels que la prolifération de colonies d'Ophrydium versatile.
- Poursuite du programme de suivi de la qualité de l'eau : paramètres physico-chimiques, coliformes, transparence, épaisseur du périphython.
- Mise en œuvre de recommandations sur le contrôle des sédiments dans le bassin versant.
- Planification stratégique environnementale et préparation d'un plan d'action quinquennal avec le soutien du RAPPEL.
- Coordination étroite avec le RPDMO pour la sensibilisation et les communications touchant la santé du lac.



Le contrôle des espèces exotiques envahissantes: avant tout une affaire de prévention !

- Inspecter, vider, nettoyer, sécher vos embarcations (kayaks, canots, planches, pédalos, chaloupes), **surtout si utilisées dans d'autres plans d'eau.**
- Ne remettez pas à l'eau vos appâts de pêche, utilisés dans d'autres lacs.
- Ne pas oublier d'aviser vos invités!
- Ne jamais rejeter des poissons, des tortues, des plantes, de l'eau d'aquarium dans les cours d'eau ou fossés.
- Conserver la bande riveraine naturelle ou la renaturaliser.





Période de questions

(5 minutes)





Élection des membres du CA

- 9 administrateurs élus en 2022, 2 postes vacants
- 5 postes en élection – mandat de deux ans
- 3 administrateurs se représentent, 2 postes sont vacants

No de poste	Fin de mandat	Nom de l'administrateur actuel
1	2024	Réal Dextradeur
2	2023	Mélanie Boudreau
3	2024	Bernard Héroux
4	2023	Robin Lee
5	2024	Michèle Lafond
6	2023	VACANT
7	2024	Frédéric Lalonde
8	2023	Louise Saucier
9	2024	Jean-Pierre Naud
10	2023	VACANT
11	2024	VACANT





Élection des membres du conseil d'administration (suite)

- Nouvelles candidatures :
 - Appel à tous dans l'avis de convocation, dans le bulletin électronique de mars et celui d'avril, ainsi que sur le site web.
 - Deux candidatures reçues dans le délai prévu, au plus tard le 25 avril :
 - Alain Lacasse, de l'impasse du Chèvrefeuille
 - Nina Boyer, du chemin Gendron



Merci !

